

Commune de Watermael-Boitsfort

Madame Anne DIRIX

Echevine de l'Urbanisme

Place Antoine Gilson, 1

1170 BRUXELLES

V/réf. : URB/4054 (contact : Mme I. VANDEN EYNDE)

Bruxelles, le

N/réf. : AVL/CC/WMB-2.91/s.348

Annexe : /

Madame,

Objet : WATERMAEL-BOITSFORT. Rue Middelbourg, 40. Transformation de la vitrine du rez-de-chaussée commercial.

En réponse à votre lettre du 11 mai sous référence, réceptionnée le 14 mai 2004, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 26 mai 2004 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis favorable sous réserve.

De manière générale, la Commission approuve la sobriété du projet de transformation de cette vitrine qui constitue une nette amélioration par rapport à la situation existante et qui convient davantage tant à la localisation du bien (zone de protection du Jagersveld) qu'au style ancien de la maison.

La C.R.M.S. approuve également la création de deux entrées desservant l'une, l'espace bouquinerie-librairie, l'autre le privé et le bureau d'architecture d'intérieur situé à l'arrière du rez-de-chaussée.

La Commission invite cependant les demandeurs à approfondir leur démarche et à profiter de ce remaniement de façade pour retrouver une composition s'harmonisant davantage avec la composition de la façade et se rapprochant de la situation telle qu'elle devait être à l'origine.

Dans ce sens, elle conseille de pratiquer deux entrées clairement distinctes, s'inscrivant dans l'alignement des ouvertures du premier étage et séparées par un pan de mur permettant de retrouver un dialogue correct entre les étages et une répartition en travées plus appropriée à ce type de construction.

Cette option permettrait également une hiérarchisation adéquate des deux entrées (entrée principale pour la librairie ouverte au grand public et une entrée plus discrète pour l'accès au bureau d'architecture et aux appartements privés) matérialisant la distinction des fonctions.

Enfin, elle conseille aux demandeurs de pousser leur réflexion quant au matériau utilisé pour l'habillage du pourtour de la vitrine et d'envisager un revêtement qui soit moins en contraste avec la brique du haut de la façade que ne l'est le béton cimenté.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

G. STEGEN
Vice-Président